



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration
n° 2026 - 045
Séance du 22 mai 2026

Bilan CVEC 2025

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 17

Nombre de membres représentés : 8

Nombre de vote pour : 25

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis de la commission formation et vie universitaire du 27 mars 2026.

Le bilan CVEC 2025, tel que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvé.

Bilan de l'utilisation de la CVEC 2025

La loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants a créé une Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention.

Cette contribution, d'un montant de 100 € par étudiant, est collectée par le CROUS. La part revenant à l'Université d'Artois est de 72,47 € par étudiant.

Le montant 2024-2025 de la CVEC était de **948 178,53 €** (811 844 € part Université / 136 334 € part IFSI).

L'utilisation de la CVEC 2024-2025 (part Université) a concerné :

- ✓ **Le Fonds de Soutien au Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) – Volet associatif : 77 738 €**
 - Soutien aux initiatives (Commissions EVE) : 32 171 € (14 projets d'associations étudiantes financés).
 - Formations proposées aux bureaux associatifs (gestion associative, VSS en milieu festif) 13 277 €
 - Réveillon solidaire avec le CROUS : 3 073 €
 - Référents Engagement Vie Etudiante (RP n°12 et RP n°24) : 4 217 €
 - Subvention à l'ASUA pour l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives (Plus de 1000 étudiants licenciés à la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) : 25 000 €

- ✓ **Le Fonds de Soutien au Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) – Volet social : 62 364 €**
 - Aides sociales par exonération des droits de scolarité : 7 062 € (6 étudiants bénéficiaires).
 - Aides exceptionnelles : 54 804 € pour 492 aides (aides au paiement des loyers, aides alimentaires, ...) en complément des aides déployées par le CROUS.
 - Nuitées d'hôtel d'urgence : 498 € pour 5 nuits.

- ✓ **La prévention, promotion de la santé et accompagnement des étudiants : 219 343 €**
 - Protection sanitaire et sociale des étudiants : 39 286 €
 - Recrutement d'une infirmière renfort sur l'année : 39 888 €
 - Accompagnement étudiant en situation de handicap et soutien psychologique : 107 289 €
 - Accès proposé aux étudiants de Licence 1 à une application de suivi de santé : 32 880 €

- ✓ **La part « Appel A Projets thématiques 2024-2025 » : 452 399 €**
Dédiée à l'amélioration de la vie étudiante
Ces projets sont répartis sur 4 axes :
 - **Santé** : Manger-bouger, PSC1, Coordination des Etudiants Relai Santé, réduction des risques festifs, Bien-être et santé mentale **[94 539 € - 21 % de la part projet]**.
 - **Sport** : Actions notamment portées par le SUAPS et l'ASUA (Sport Santé Bien être, Sport Nature et découverte, dotation d'équipement sportif à l'effigie de l'Université pour les licenciés accédant aux podiums, secourisme aquatique, festival sportif...) **[150 190 € - 33 % de la part projet]**.
 - **Culture** : Ateliers d'improvisation théâtre, Droit en Fête, Ciné Culte, Artois Dessin, Tournoi d'échecs, Parcours spectateur en danse et cirque **[35 023 € - 8 % de la part projet]**.
 - **Accueil - Bien être** : Organisation d'évènements pour l'intégration des étudiants internationaux, dynamisation et décoration de la cafétéria de la MDE d'Arras, organisation de « The Unserious Game », évènement de rentrée « J'suis à la fac », actions de sensibilisation et formations au handicap, Fresque du climat, Sensibilisation à l'égalité entre les genres **[172 647 € - 38 % de la part projet]**

En 2025, la CVEC a permis d'offrir des services au plus près des besoins des étudiants des cinq pôles et de favoriser la mixité inter campus en organisant des événements culturels, sportifs et solidaires.